

Réunion des Centres du réseau Sudoc-PS et d'ALCA de la Nouvelle Aquitaine

Date : 20 septembre 2018

Rédacteurs : Françoise Labrosse, Isabelle Montantou, Romain Wenz

Présents : Florence Delaporte (ALCA), Catherine Gandois ((Université de Limoges, SCD), Hélène Guillemin ((Université de Poitiers, SCD), Françoise Labrosse (Université de Bordeaux, Scoop), Caroline Lafon ((Université de Bordeaux, direction de la documentation), Julie Mistral (Abes), Isabelle Montantou (Université de Bordeaux, Scoop), Anne-Sophie Pascal ((Université de Poitiers, SCD), Véronique Siauve (Université de Limoges, SCD), Anne-Sophie Traineau-Durozoy (Université de Poitiers, SCD), Romain Wenz (Université de Bordeaux, Scoop).

Excusées : Florence Bianchi (ALCA), Hélène Glaizes (ALCA), Laure Joubert (DRAC Nouvelle Aquitaine), Myriam Marcil (Université de Poitiers, SCD).

Ordre du jour :

- 1- Tour de table de présentation des participants
- 2 - Introduction de Caroline Lafon, directrice de la direction de la documentation de l'Université de Bordeaux
- 3 - Point ALCA Nouvelle Aquitaine : fusion, nouvelle organisation
- 4 - Point Abes : signalement des périodiques et des PCP (régionaux, thématiques, CollEx) dans le contexte des régions fusionnées, évoqué lors des journées Jabes et CR du Sudoc-PS
- 5 - Présentation sommaire des 3 contrats 2018-2020 de conventionnement avec l'Abes des CR Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes
- 6 - Politiques documentaires des PCP Aquitaine et Limousin et proposition de création d'une charte commune
- 7 - Mesures de préservation et de conservation des collections : retour d'expérience et plans de formations des équipes
- 8 - Programme de la prochaine journée "Périodiques en Nouvelle Aquitaine" prévue en novembre 2019 à Bordeaux
- 9 - Plans de numérisation : réalisations et appels à projets à mener en commun (par exemple à partir d'un inventaire des publications des sociétés savantes de la Nouvelle Aquitaine, commencé à Bordeaux)

2 – Introduction de Caroline Lafon

Il est important pour l'Université de Bordeaux de s'inscrire dans l'organisation qui est en train de se mettre en place en Nouvelle Aquitaine et donc de travailler avec les différents partenaires territoriaux et institutionnels pour construire une politique publique autour du livre.

Le rôle de l'Abes, au travers des contrats triennaux des Centres du réseau Sudoc-PS, est essentiel pour permettre une cohérence nationale et nous remercions l'ABES de sa présence.

Le PCAq est un outil permettant d'introduire de la cohérence, en particulier avec nos partenaires territoriaux.

Deux approches sont nécessaires pour parvenir à une cohérence : une politique documentaire nationale et une sauvegarde patrimoniale. Les plans de conservation et les plans de numérisation permettent de préserver et de promouvoir les collections et contribuent à l'excellence de la recherche.

Pour mener ces politiques, il est nécessaire de lier les institutions universitaires et territoriales. Les chercheurs de l'université ont aussi besoin des ressources présentes dans les collectivités territoriales.

L'Université de Bordeaux a une forte volonté, notamment via des plans de numérisation, et en concertation avec ses partenaires, de mise à disposition de ses ressources documentaires.

3 – Point ALCA Nouvelle Aquitaine : fusion, nouvelle organisation

ALCA résulte de la fusion des SRL d'Aquitaine (Ecla), Limousin (CRL Limousin) et Poitou-Charentes (Centre du Livre et de la Lecture Poitou-Charentes). Une nouvelle directrice générale, basée à Bordeaux, Coralie Grimand, assure l'homogénéité des 3 sites.

La nouvelle responsable du service « Livre et écrit » est Claire Glaizes. Deux personnes sont en charge du patrimoine écrit : Florence Delaporte (Bordeaux) et Bruno Essard-Budail (Poitiers).

Le 11 octobre 2018 à Angoulême, ALCA signe la convention pôles associés BnF et DRAC, notamment sur la numérisation, mais aussi pour du signalement et de la rétroconversion. L'objectif est de constituer un groupement d'établissements. Un appel à projet sera lancé pour inviter les établissements à y participer (conventions tripartites) et à définir les actions qu'ils souhaitent mener. ALCA interviendra simplement en appui pour les établissements.

Pour soutenir ce programme de pôle associé BnF, un chargé de mission « bibliothèque et patrimoine écrit » va également être recruté par ALCA. Il y aura aussi la possibilité de recruter des « catalogueurs volants » dans le cadre pôle associé BnF. A la DRAC, ce sont Laure Joubert (Bordeaux), Joëlle Bourlois (Limoges) et Vincent Calvet (Poitiers) qui sont impliqués dans ce programme.

4 – Point Abes

Intérêt pour l'Abes de participer à ces réunions afin de mieux connaître le terrain et répondre à ses besoins.

L'Abes est convaincue de la nécessité d'une coordination nationale des PCP. Elle a pour cela interrogé le ministère, qui a décidé la constitution d'un groupe de travail CollEx/Persée qui travaillera aussi sur la coordination des PCP thématiques et régionaux. L'annonce sera faite à la prochaine journée du CTLes (5 octobre).

Le courrier adressé par le comité de pilotage du PCAq au directeur de l'Abes en avril 2017 listait les différents problèmes que pose l'absence de coordination nationale : la séparation entre l'enseignement supérieur et les collectivités territoriales ne correspond pas aux besoins des usagers et notamment à celles des chercheurs, les PCP régionaux couvrent aussi des thématiques et dont certaines sont communes à plusieurs régions, certains périodiques sont dans de nombreux PCP et d'autres dans aucun, que fait-on pour les titres généralistes qui ne constituent pas le cœur des collections à conserver dans les établissements, quelle coordination entre la conservation papier et numérique ? Garde-t-on pour objectif la proximité géographique du document physique pour l'utilisateur ? L'archivage pérenne des revues reste limité (Persée au CINES, SPAR à la BnF, revues Istex à 99% dans Cortico). Le devenir des collections papiers de l'INIST pose problème.

L'Abes réfléchit également à l'impact des nouvelles régions.

L'Abes propose de faire de la curation de données afin d'apporter des outils de gestion aux PCP. Cela pourrait notamment concerner l'indexation à partir des autorités. Les notices de périodiques possèdent souvent une ou plusieurs indexations Dewey ; elles ont par contre une indexation Rameau souvent absente. Une piste de travail consisterait pour l'Abes, à partir de la Dewey de la notice ISSN, à générer une indexation Rameau automatique afin de créer des corpus (et sous corpus) qui permettraient des classements thématiques des périodiques (et deviendraient un critère de recherche dans Périscope). Un test pourrait se faire à partir d'échantillons fournis par quelques PCP volontaires et un groupe de travail

constitué pour travailler sur cet enrichissement des données. L'Abes ayant une visibilité sur l'ensemble des données, elle pourrait fournir une cartographie thématique qui permettrait de pointer les manques, les titres de niche, etc.

Bordeaux, Limoges et Poitiers sont très intéressés par cette proposition de l'Abes car une visibilité thématique des périodiques (notamment pour les PCP) serait un outil précieux tant pour les professionnels que pour les usagers. D'autant que seule une indexation automatique permettra d'enrichir l'ensemble des notices de périodiques du Sudoc.

Echanges sur la fourniture à distance des documents :

Une discussion s'engage sur la fourniture à distance, qui impacte l'efficacité des PCP pour générer du désherbage concerté. Les établissements libèreront des mètres linéaires s'ils ont la garantie d'obtenir rapidement et gratuitement l'article ou le numéro demandé par l'utilisateur. Mais la révision de la fourniture à distance a buté sur un cadre légal : le projet de facturation centralisée du PEB n'a pas pu aboutir, la direction des finances n'ayant pas donné son accord. Certains établissements comme l'INIST et la BIUM s'y sont également opposés. Le réseau PIB pour la lecture publique de son côté s'arrête. Tous les établissements de l'enseignement supérieur n'ont pas fait le choix de la gratuité du service, alors que la facturation coûte plus cher qu'elle ne rapporte (l'Université de Bordeaux et de Limoges sont passés à la gratuité) et que la gratuité ne fait pas augmenter le volume des demandes. A l'Université de Bordeaux, le règlement en bons IFLA demandé par les partenaires représente une charge lourde alors même que le PEB est gratuit pour les demandeurs extérieurs. La mise en place de la numérisation à la demande pour les documents libres de droit, qui sont de ce fait mis à disposition sur BabordNum et moissonnés par Gallica, améliorent aussi le service de fourniture à distance. L'université de Limoges offre également ce service dans des conditions similaires. Poitiers utilise le service EOD (Ebooks On Demand) qui permet de commander la version numérisée d'un document ancien tombé dans le domaine public (mais ce service est payant).

Le PCAq, qui mesure le désherbage généré par le PCP, constate qu'il est très faible.

L'activité de propositions de dons que génèrent les PCP aurait également besoin d'un outil national de gestion des dons, à l'image de celui du CTLe (Flora).

Le coût des transferts, dès lors qu'il s'agit de volumes un peu importants est un autre obstacle, aucun des partenaires ne pouvant souvent l'assurer. Le CR de Limoges assure une tournée par an pour ces transferts (service également proposé par le PCP Midi-Pyrénées).

5 – Présentation des 3 contrats 2018-2020 de conventionnement avec l'Abes des CR Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes

• Contrat du CR Aquitaine

Continuité avec les précédentes conventions : engagement sur les fonds patrimoniaux et régionaux et sur le PCAq, mais en intégrant une volonté de repositionnement avec les projets régionaux et nationaux.

Moyens humains du CR : 1 ETP sur le travail dans le Sudoc et les demandes ISSN (Isabelle Montantou), 1 ETP responsable CR et en charge du PCAq (Françoise Labrosse), sous la responsabilité de Romain Wenz, responsable du service du patrimoine documentaire (Scoop, direction de la documentation de l'Université de Bordeaux).

Les établissements du CR aquitain : 5 départements, 128 établissements dont 69 déployés et 59 non-déployés, plus de 16 500 notices localisées (dont plus de 3 000 unica).

Projet 1 : Elargir le périmètre du CR aquitain

Objectif 1 : faire entrer de nouveaux établissements possédant des ressources patrimoniales, régionales et locales d'Aquitaine ou des fonds spécialisés (10 établissements prévus sur les 3 ans, ainsi que 14 archives municipales)

Objectif 2 : finaliser le renouvellement de la convention Sudoc-PS (50 conventions 2017-2021)

Projet 2 : Animer le réseau du CR aquitain

Objectif 1 : améliorer la communication avec le réseau et la visibilité du CR Aquitain. Action : refonte du blog du ReBUB et réalisation d'une charte éditoriale

Objectif 2 : renforcer la motivation des établissements et leur implication dans le réseau aquitain. Action : organiser (en 2019) la 12^e journée réseau « Périodiques en Aquitaine »

*Objectif 3*¹: proposer une offre de formation adéquate aux besoins du réseau : formation bi-annuelle « Catalogage des ressources continues dans le Sudoc », formation à Colodus (prévue dans 9 établissements), formation à Cidémis (pour une 10^e de bibliothèques non-déployées de la métropole bordelaise).

Projet 3 : Poursuivre la campagne de signalement rétrospectif des périodiques

Objectif 1 : enrichir le Sudoc de fonds patrimoniaux, régionaux et locaux et de sociétés savantes : travail avec 4 Archives départementales pour 3 200 titres et la DRAC pour 200 titres.

Objectif 2 : mettre à jour le signalement des collections présentes dans le Sudoc.

Une discussion s'engage sur les informations fournies par les non-déployées au CR pour le catalogage et l'exemplarisation. Elle peut être sur différents supports (fichier manuel, fichier excel, fichier de bulletinage) et de qualité très variable sur l'identification du périodique et la complétude et la clarté des états de collection. Les médiathèques ne font pas d'état de collection mais uniquement du bulletinage ; il est donc courant qu'elles ne puissent nous adresser que des fichiers (très gros) de bulletinage qui sont difficiles et très longs à exploiter. Les CR butent également quelquefois sur des connaissances limitées en catalogage des agents des non-déployées et à la difficulté pour eux de comprendre la logique de signalement par filiations dans le Sudoc (ils n'ont qu'une seule notice par filiation).

Projet 4 : Campagne d'attribution d'ISSN

Objectif : traiter des demandes ISSN restées en attente. 1 500 notices de demandes de bibs déployées ont été repérées via les fichiers de nettoyage de la zone 301 envoyées par l'Abes. Nous prévoyons d'envoyer à chaque bibliothèque la liste de ces demandes en cours et de voir avec elles comment ce chantier pourrait s'organiser.

Projet 5 : Poursuivre l'évolution du PCAq en coordination avec les PCP thématiques et régionaux

Objectif 1 : redéfinir la politique documentaire du PCAq : révision de la charte

Objectif 2 : Enrichir et mettre à jour le catalogue du PCAq, avec des titres patrimoniaux, régionaux et locaux et sur de nouvelles thématiques régionales (foresterie, environnement/espaces naturels/écologie, langue et cultures basques et occitanes)

Objectif 3 : élargir le nombre d'établissements pôles de conservation (prospection prévue de 10 établissements)

Objectif 4 : effectuer un classement thématique des titres du PCAq : attribution d'une Dewey basique propre au PCAq et qui restera à usage interne.

Objectif 5 : renouvellement du comité de pilotage

Objectif 6 : renouveler la convention avec ALCA et l'Université de Bordeaux

Objectif 7 : finaliser le renouvellement de la convention PCAq (24 conventions 2017-2021)

Objectif 8 : participer à des PCP thématiques dans le cadre de CollEx (PCP chimie, psychologie)

Objectif 9 : mener une étude sur l'articulation entre les PCP de la Nouvelle Aquitaine : mutualisations possibles concernant la politique documentaire et la valorisation (numérisation)

¹ Cet objectif n'a pas, par erreur, été présenté en réunion, mais il figure bien dans le contrat.

Objectif 10 : numériser des titres inscrits au PCAq

- **Contrat du CR Limousin**

Moyens humains du CR : 60% d'un ETP + un contractuel (cat. C) à 80 % pour 3 ans grâce à subvention de l'Abes, mais qu'il a été difficile d'obtenir de l'université. Le CR est sous la responsabilité de Sophie Pilaire, responsable de l'informatique documentaire.

Les établissements du CR Limousin : 3 départements, 56 établissements (dont une 20^e de déployés), environ 10 000 notices bibliographiques et 20 000 notices exemplaires (dont 2 000 unicas, majoritairement aux AD et au dépôt légal de la BFM de Limoges).

Objectif 1 : valoriser les périodiques régionaux et améliorer la qualité des notices

Souhaitent faire entrer 3 nouveaux établissements (AD de la Creuse, archives municipales de Limoges et BM de St Junien, en Haute-Vienne) et mettre à jour le signalement des AD de la Corrèze.

Suite à une demande des AD, veulent aussi élargir la couverture thématique avec les bulletins municipaux et paroissiaux et les recueils administratifs des AD de la Haute-Vienne.

Suite au signalement fait dans le Sudoc de 150 titres déjà numérisés dans Gallica (info en zone de note), repérage des lacunes et envoi des fascicules à la Bnf pour compléter les collections numérisées.

Ces revues numérisées dans Gallica seront aussi versées dans la base locale Biblim (bibliothèque numérique du Limousin).

Prévoient ensuite de faire connaître ces ressources aux chercheurs, sociétés savantes et associations de la région.

Objectif 2 : valoriser les collections rares ou spécifiques

Estimation de 2 000 unicas, soit 18% des localisations. Le dépôt légal imprimeur de la BFM de Limoges (environ 3 000 titres) constitue le fonds d'unica le plus important. Pas de mises à jour dans le Sudoc depuis fin des années 90, sauf pour le fonds patrimonial du Limousin. Prévoient donc un récollement et un signalement, aidés par un contractuel (cat. B).

Prévoient d'envoyer la liste des unicas aux établissements concernés et de leur proposer d'entrer les titres dans le PCP.

90 % de la presse locale de la BFM est numérisée sur Gallica. La BFM assure la numérisation gratuite pour les autres établissements. Il y a une demande de numérisation sur les almanachs par les AD du Limousin. Envisagent une convention avec la Bnf.

Prévoient également d'établir une cartographie des collections spécifiques et de la proposer sur la page web du CR limousin.

Objectif 3 : poursuivre et étendre la conservation partagée

Vont élargir les corpus de la phase 1 (presse, titres grand public, jeunesse) et de la phase 2 (périodiques régionaux).

Envisagent aussi de participer à des PCP thématiques nationaux.

Sont confrontés au désengagement de certains établissements sur certains titres.

Ont attribué une indexation Rameau à tous les titres du PCP (200 titres), ce qui a permis de dégager 20 corpus (1 des corpus est « périodiques limousins »).

Il serait intéressant de travailler ensemble sur l'indexation. Permettrait aussi ultérieurement de faire une cartographie (tel établissement couvre telle thématique).

Objectif 4 : insuffler un sentiment d'appartenance au réseau

Prévoient de faire appel à un stagiaire Enssib (mais pas de candidats) pour mettre en œuvre un plan de communication, réaliser une plaquette², organiser une journée professionnelle et proposer des services personnalisés (exports à la demande proposés gratuitement).

Alca rappelle que l'agence peut être partenaire dans le financement des plaquettes et de la journée professionnelle.

Objectif 5 : effectuer les demandes ISSN en attente dans CIDEMIS

Faute de moyens humains, les demandes ISSN n'ont pas pu être faites. Un chantier spécifique est prévu pour faire les 2 200 demandes de numérotation et 229 demandes de correction ISSN en attente qui sont à saisir dans Cidémis.

Le CR Limousin effectue pour certaines non-déployées un travail d'inventaire sur site. Par exemple, il n'existe pas d'inventaire de la presse locale aux Archives municipales de Limoges.

• **Contrat du CR Poitou-Charentes**

Moyens humains du CR : 15 % d'un ETP + aide de 2 collègues (total 20 % ETP). Refus d'embauche de l'université sur le financement Abes. Compensent par du temps de travail de moniteurs.

Les établissements du CR : 75 établissements, dont 27 déployés (2 universités : Poitiers et La Rochelle) et 48 non-déployés (AD, BM, CIBDI, etc).

Projet 1 : améliorer l'assistance au signalement des collections

Veulent continuer et renforcer la formation à Colodus. L'expérience montre que les formations ne sont pas toujours efficaces (la pratique ne suit pas la formation, le personnel a changé, etc). Ce constat est commun aux autres CR. La vidéo d'autoformation de l'Abes n'est pertinente que si elle vient en complément d'une formation.

Souhaitent proposer des catalogues personnalisés : catalogues d'unica, catalogues thématiques de fonds particuliers, périodiques papiers reproduits sous forme numérique, catalogue de plusieurs établissements d'un même périmètre, etc.

Prévoient d'accompagner 2 bibliothèques qui ont demandé des transferts réguliers à l'Abes dans leur SIGB (la CIBDI à Angoulême où des tests sont en cours, et la médiathèque de Poitiers à l'occasion de leur changement de SIGB).

Projet 2 : signalement et qualité des données

Dans les données bibliographiques, consistera notamment à faire une indexation Dewey et Rameau et dans les notices d'exemplaires à vérifier que les états de collections sont justes (chantier rétrospectif à la médiathèque de Poitiers, aux AD de Charente maritime et à la médiathèque de Rochefort). Ils prévoient également de solliciter 8 bibliothèques dormantes (aucune mise à jour depuis plusieurs années) afin qu'elles fournissent les informations nécessaires ou se retirent du Sudoc.

Projet 3 : être l'expert des ressources continues

Le CR veut être mieux identifié par les déployées et non-déployées comme service ressource et expert pour les ressources continues.

Organisent tous les 2 ans une journée professionnelle, en collaboration avec le CRFCB. La prochaine aura lieu en 2019. La journée est filmée par les services de l'université et est accessible en ligne. La journée précédente, en 2017, a réuni 40 participants (aucune AD n'était représentée).

Il serait intéressant, au niveau de la nouvelle Aquitaine, d'articuler nos journées d'études.

Souhaitent aussi se faire connaître auprès des éditeurs de revues électroniques afin de les informer sur les bonnes pratiques (diffusion de la recommandation PIE-J, traduite en français si possible).

² Ont une page web spécifique pour le CR, mais pas de blog

Souhaitent mettre en place une newsletter.

Ont un compte tweeter, mais constatent qu'il est plutôt utilisé par des extérieurs et des professionnels et non par les établissements du CR.

Le PCP Poitou-Charentes reste en projet, faute d'un porteur et de moyens humains. L'enjeu est d'ordre politique.

A Bordeaux et Limoges, ce sont les CR Sudoc-PS qui portent le PCP. A Bordeaux, ALCA en est également partenaire en participant au comité de pilotage et à la charge financière (commandes ponctuelle, journée professionnelle) et souhaite rester impliquée dans le PCAq.

L'université de Poitiers a un PCP en interne, qui fonctionne bien. L'université participe par ailleurs à 2 PCP thématiques nationaux : Arts du spectacle et Moyen-âge, mais c'est le responsable des périodiques patrimoniaux qui s'en occupe et non le CR Poitou-Charentes.

6 – Politiques documentaires des PCP Aquitaine et Limousin et proposition de création d'une charte unique

PCAq : la charte s'applique à préciser les objectifs, la politique documentaire et le fonctionnement du plan.

La 1^e charte du PCAq date de 2016. Elle a été revue en 2018, principalement avec l'idée de coordonner sa politique documentaire avec le paysage des PCP régionaux et nationaux et thématiques. Nous avons de ce fait cherché à préciser les critères d'entrée et de sortie du PCAq.

Le CR aquitain propose de travailler sur le projet d'une charte commune Nouvelle Aquitaine : les collègues Limousin et Poitou-Charentes se déclarent très intéressés.

La charte du PCAq a été communiquée avant cette réunion et servira de base au projet de future charte commune.

Il est proposé de travailler sur ce sujet ensemble avec une prochaine réunion à Limoges courant mars 2019, en vue d'aboutir à des critères communs pouvant être retenus à l'échelle de la nouvelle région pour les plans de conservation.

7 – Mesures de préservation et de conservation des collections : retour d'expérience et plans de formations des équipes

Limoges : un plan d'urgence a été fait à l'université par Mme Schmauss. Il concerne l'ensemble des collections et n'a pas de lien particulier avec le PCP.

Poitiers : ont une liste des collections prioritaires, dont les titres du PC interne à l'université mais qui ne sont pas fléchées sur place. Ont fait des formations à la mise en œuvre de procédures en cas de sinistre.

Bordeaux : un plan d'urgence est en cours de constitution. Un exercice a été organisé le 23 mars 2018 avec les pompiers à la BU santé à Carreire, qui a permis aux pompiers comme aux bibliothécaires de mieux connaître les réalités et besoins de chacun et a fait l'objet de conseils et de recommandations de la part des pompiers. Un cycle de formations est organisée en interne pour les personnes amenées à intervenir.

8 – Programme de la prochaine journée "Périodiques en Nouvelle Aquitaine" prévue en novembre 2019 à Bordeaux

Nous organisons la journée professionnelle du CR aquitain tous les 3 ans. La prochaine aura lieu en novembre 2019 (13^e édition). Nous souhaitons y mettre en valeur le contexte de la nouvelle région.

Lieu : Bordeaux, 2 sites envisagés, site victoire de l'UB ou « La Méca », le nouveau bâtiment qui hébergera ALCA.

Il est proposé aux représentants des « centres du réseau Sudoc- publications en série des académies de la nouvelle Aquitaine » de présenter leurs activités lors de cette réunion.

9 – Plans de numérisation : réalisations et appels à projets à mener en commun

Le CR aquitain a fait un travail de repérage des publications des sociétés savantes de la Nouvelle Aquitaine afin de repérer tous les périodiques édités. Nous sommes partis d'un travail réalisé par nos collègues du SCD de l'Université Bordeaux Montaigne, qui ont identifié les sociétés savantes à partir de l'annuaire du Comité des travaux historiques et scientifiques de l'école des Chartes. Nous avons, pour les 5 départements de l'Aquitaine, identifié tous les périodiques édités par ces sociétés savantes et avons sollicité les établissements pôles de conservation au PCAq qui possédaient ces titres et avec des collections complètes ou quasi complètes afin qu'ils nous disent s'ils acceptaient d'en devenir pôle de conservation.

Le CR de Limoges a également réalisé un travail sur les publications des sociétés savantes de sa région qu'il a identifié et enrichi avec indexation Rameau : La BFM a de son côté fait numériser certaines publications.

Le CRL de Poitou-Charentes a également travaillé sur les sociétés savantes de sa région.

Une prochaine réunion d'un groupe de travail restreint pour l'élaboration d'une charte commune Nouvelle Aquitaine des PCP aura lieu à Limoges, en mars 2019 (envoi d'un Doodle/framadate pour arrêter la date précise, avec proposition d'ordre du jour détaillé). L'Abes, ainsi que le CTLes seront tenus au courant de l'avancée du projet, en vue d'une présentation commune lors de la journée « périodiques en Nouvelle Aquitaine » de novembre 2019..